



COMITÉ
INTERNATIONAL
OLYMPIQUE



COMITÉ
INTERNATIONAL
OLYMPIQUE

**Crèche pour le CIO : pourquoi un
partenariat public-privé?**



Table des matières

1. Pourquoi une crèche?
2. Pourquoi un partenariat public-privé?
3. Brève description du contenu de la convention
4. Avantages et inconvénients
5. Conclusion



1. Pourquoi une crèche?

- Fidélisation
- Atout dans l'accueil des expatriés
- Amélioration de la flexibilité et de l'efficacité des employés qui bénéficient de cet avantage
- Participation à l'amélioration de la qualité de vie
- Assumer notre rôle d'employeur responsable



2. Pourquoi le partenariat public-privé?

- Besoin de trouver une solution mais pas assez d'enfants pour ouvrir une « crèche CIO »
- Pas de solutions adéquates avec le privé
- Pas notre « core business »
- Discussions constructives avec le SPE de la Ville de Lausanne pour une solution souple et idoine



3. Contenu de la convention

- Convention tripartite
- Priorités dans l'accueil
- Nombre de places « CIO »
- Contribution de couverture

4. Avantages et inconvénients



Avantages

- Externalisation de la gestion des parents → concentration sur le core business
- Participations aux décisions de l'Association (comité)
- Flexibilité dans le nombre d'enfants → on ne paie que ce que l'on « consomme »
- Enfants et parents ne sont pas en vase clos
- Normes de qualité des services connues = bases de la Ville de Lausanne

Inconvénients

- Peu de places pour nourrissons → délai d'attente très long !
- Solution ne satisfait pas toutes les demandes internes → moins bon accueil de nos « impatients »



5. Conclusion

- Partenariat idéal pour une PME
- Flexibilisation des coûts \Leftrightarrow niveau de services
- Intérêt + investissement en temps
- ROI pour le CIO \Rightarrow prolongation de la convention pour 3 ans



Questions ?



**Merci pour
votre écoute**

